



Cher(e)s habitant(e)s,

C'est avec grand plaisir que nous vous offrons ce nouveau numéro de notre Petit Fabrassou, qui permet de vous informer sur la vie locale de notre charmante commune. Désormais, notre journal d'informations communales sortira une fois par an et je remercie ici Alain, Serge et Nadine pour leur implication dans sa rédaction.

Malgré l'horreur des attentats dans notre pays et la morosité internationale, la vie continue et nous essayons chaque jour de faire notre possible pour améliorer notre quotidien, notre environnement et notre cadre de vie. C'est notamment dans ces moments là que nous avons besoin de retrouver nos repères, nos valeurs, nos racines et notre vie de village. Vous pouvez compter sur notre détermination pour trouver les subventions et financements nécessaires à la réalisation de nos projets, à l'embellissement et la mise en valeur de notre commune.

Comme chaque année, vous êtes toutes et tous invités à la présentation des vœux 2017 fixée au

*Dimanche 15 janvier 2017 à 11 h
à la salle polyvalente*

Enfin, je profite de ce moment pour vous souhaiter à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et tous mes vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année 2017 qui arrive.

Bien Amicalement et à vos côtés,

Le Maire
Cédric D'IMPERIO

Le petit FABRASSOU



SOMMAIRE

ZOOM sur...

*Compte-rendu
Conseils municipaux*

*Humour au
château du pin!*

Coin des Assos

Coin du CCAS

Le carnet

Infos pratiques

2

le ZOOM sur...

Travaux villages et goudronnage des routes

Dans le cadre du programme à 4 ans (2016-2019 inclus) de goudronnage lancé par la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans sur l'ensemble de ses 17 communes, plus de 200 000 euros de travaux de goudronnage ont pu être réalisés cette année sur Fabras, financées à 50 % par la Communauté de Communes et à 50 % par la commune. Les axes communaux principaux (les Soulhets-Jaujac et le village-les plots) et les voiries du centre village (notamment rue Claude Moulin) ont été entièrement refaits en enrobé. En 2017, la route départementale 119 (montée de Fabras à partir de Lalevade jusqu'au village sera refaite par le Conseil Départemental de l'Ardèche suite à notre demande insistante. Tous ces travaux permettront d'avoir une voirie de très bonne qualité sur la majeure partie de nos routes, pour le plus grand bonheur des habitants et des cyclistes ! Mais attention, merci de rouler doucement et prudemment pour le respect de tous les usagers.



Numérotation métrique et dénomination des voies



Depuis ce printemps 2016, la numérotation métrique et la dénomination des rues de notre commune sont terminées. Chaque habitant possède maintenant un numéro et un nom de rue qui seront très rapidement référencés dans les GPS pour les livreurs, les secours ou toute personne souhaitant vous rendre visite. Rappelons que cette numérotation était un préalable pour préparer notre commune à l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit. Les plaques de numéro et de rue ont été installées par nos deux adjoints au Maire, Yves ZBIK et Daniel JOURDAN, les employés communaux ayant au préalable procédé à l'installation des poteaux. Un grand merci à Yves et Daniel pour leur travail important sur le terrain.

**« Le Petit Fabrassou »
Journal d'informations municipales
de Fabras**

Directeur de la publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Serge RADENAC - Cédric D'IMPERIO

Direction artistique et photos :
Alain LONGUET

Site Internet et photos : Lise TAULEIGNE

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression :
Impressions FOMBON • Aubenas



Aménagement entrée du village (côté salle polyvalente)

Avec la mise en place de la zone 30 et la fin des travaux concernant l'agrandissement du parking de la salle polyvalente, l'entrée de village en venant des quartiers de la Chareyre/Les Champeaux/les Arnauds est maintenant terminée. Une réfection totale du goudron du parking principal du village a également été réalisée de manière à terminer l'ensemble des aménagements de cette entrée de village.

Plateforme accueil/broyage des végétaux et inertes

Après plus d'un an de fonctionnement (ouverte depuis septembre 2015), la plateforme d'accueil/broyage des déchets verts et gravats/inertes a connu un très grand succès : plus de 150 tonnes de déchets ont ainsi été collectés. Rappelons que ce service très apprécié (géré par la Communauté de communes et financé par le SIDOMSA qui a effectué l'investissement de la plateforme) est ouvert gratuitement à tous les habitants du secteur, tous les mercredis et samedis après-midi de 14 h à 17 h du 1er novembre au 31 mars et de 15 h à 18 h du 1er avril au 31 octobre de chaque année. Vous pouvez également récupérer du broyat pour vos jardins et les paillages de vos massifs. Gaëtan se fera un plaisir de vous accueillir et de vous aider. Rappelons que les écoouages sont strictement interdits sauf autorisation limitée (pratique agricole, campings...).



Enfouissement réseaux aériens Les Plots

Comme prévu, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens du quartier des Plots sont en cours de finition. La partie enfouissement est terminée et il reste aux différentes entreprises concernées (ERDF, Orange...) à mettre en service le nouveau réseau souterrain et le nouveau transformateur afin de pouvoir ensuite démonter le réseau aérien et enlever plus de 52 poteaux bois et béton ! Ces travaux importants permettront d'avoir un réseau entièrement neuf sur ce quartier. Ils ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE 07) qui en finance également quasiment 70 %. Un nouvel éclairage public basse consommation sera installé pour terminer ces travaux.



Vernissage La Grange de Fabras

Dernièrement, avait lieu un vernissage de peinture au domaine La Grange de Fabras. Les propriétaires, Peter et Marjon, avait organisé durant une semaine un stage de peinture sous la houlette de l'artiste hollandaise Yvonne Oosterwijk et de 6 stagiaires. Les œuvres réalisées par les stagiaires ont fait l'objet d'une exposition dans les magnifiques gîtes du domaine.

Le Maire Cédric D'IMPERIO, accompagné d'une partie de son Conseil Municipal et de Jérôme DALVERNY, Conseiller Départemental, se sont rendus à cette rencontre pour découvrir le bilan artistique de cette semaine et rencontrer les élèves-artistes, originaires des Pays Bas. Les élus et personnes présentes ont également pu visiter une partie du domaine restauré avec beaucoup de goût et d'originalité par les sympathiques propriétaires dont la revue nationale Maison Vintage du mois de septembre 2016 a réservé plus de 30 pages au Domaine la Grange de Fabras. Félicitations et remerciements à Peter et Marjon.



Hugo Fargier : Vice-champion de France minime de Judo

Cette saison sportive fut exceptionnelle pour notre petit Fabrassou "Hugo Fargier", âgé tout juste de 14 ans. Elle a débuté par une victoire au

championnat départemental pour se poursuivre par une première place lors du championnat régional. Grâce à cette belle victoire régionale, il se qualifiait pour les finales du championnat de France Minimes de judo dans la catégorie des moins de 38 Kg. Cette dernière compétition s'est déroulée au vélodrome de Saint Quentin en Yvelines (Région parisienne) le 29 octobre 2016. Hugo s'y est brillamment comporté. Il remportait cinq belles victoires avant de s'incliner en finale. Il devient le deuxième meilleur judoka Français de sa catégorie. Il espère grâce à ce podium intégrer l'an prochain le pôle espoir de Grenoble. Nous lui souhaitons plein de bonheur dans la belle carrière sportive qui se profile.

Travaux au hameau de La Chareyre

Dernièrement, un mur de soutènement de la voirie communale vient d'être refait avec un élargissement de 2 m sur plus de 16 mètres de long grâce au don de terrain d'un propriétaire riverain, Mr LECONTE que nous remercions. La construction en retrait du mur a permis la création de 3 places de stationnement des véhicules pour les habitants du quartier et pour les chasseurs. La mise en place d'un point de regroupement des boîtes à lettre et d'un cache-conteneurs en bois ainsi que d'un banc viennent terminer ces travaux de l'entrée du hameau.



le ZOOM sur...

Franck GIMENEZ, nouveau renfort auprès de l'employé communal

Depuis le 1er octobre, Franck GIMENEZ, habitant du quartier des plots, a été embauché en contrat aidé CAE avec l'Etat pour 26 heures par semaine au côté de notre employé Roland VEYDARIER. Franck vient donc remplacer Rémy BONNEFOI qui était embauché à la commune depuis plus de 5 ans en contrat aidé puis en contrat d'avenir et qui a donné entière satisfaction. Le débroussaillage, l'entretien des espaces publics, la réalisation du mur de soutènement de la voirie de La Chareyre ont déjà rythmé le quotidien de Franck au sein des services municipaux. Nous lui souhaitons un très bon accueil dans ce nouveau travail à Fabras.



4 nouveaux artisans/ commerçants installés sur Fabras

En effet, 2016 aura été une année riche avec l'installation de 4 nouveaux artisans/commerçants sur notre commune : Benjamin PERETTI, paysagiste et espaces verts (le village), Fabien BERTRAND, maçon et carreleur (la Chareyre), Adrien MADRIGALI, carreleur (le village) et Céline JOURDAN, coiffeuse (les Soulhets). Félicitations à ces nouveaux entrepreneurs pour leur dynamisme et merci aux fabrassous et fabrassounes de les faire travailler et de les soutenir pour vos travaux d'intérieurs et d'extérieurs ou pour votre prochaine coupe de cheveux dans le nouveau salon de coiffure de Céline aux hameaux des Soulhets (uniquement sur rendez-vous) !



5

Refection des arrêts de bus scolaire et mise en place d'abris-bus



Dans le cadre d'un appel à projet du Conseil Départemental de l'Ardèche, notre commune s'est positionnée pour la mise aux normes des arrêts de bus scolaires et la mise en place de 3 abris bus pour nos enfants à Combechaude, Les Plots et l'Echelette. Ce dossier, financé à 70 % par le département de l'Ardèche a permis la mise en sécurité de nos arrêts de bus scolaire. L'arrêt de bus scolaire de l'Echelette sera déplacé début 2017 pour plus de sécurité au niveau de l'embranchement avec la

voie communale de Bonneval avec mise en place d'un abri bus. Nous remercions Mme MATHON pour le don de quelques m² de terrain nécessaire à la réalisation de ces travaux.



Mise en place d'un transport vers l'école primaire de Jaujac

A compter du 3 janvier 2016, un nouveau service de transport scolaire du village vers l'école publique de Jaujac sera mis en place par le Conseil Départemental de l'Ardèche, à la demande de notre commune. En effet, à compter de cette date si, les conditions de mise en place sont bien remplies (notamment plus de 4 enfants de plus de 5 ans utilisant le service, la navette pourra, matin et soir, transporter nos petits fabrassous à partir du nouvel arrêt de bus réalisé devant la salle polyvalente. Pour plus de renseignements concernant les conditions d'éligibilité à ce service, merci de contacter la Mairie. Cet arrêt de bus servira également au centre aéré.

LE TABAC DE JAUJAC EST À VOTRE SERVICE

- PMU • Photocopie • Fax Service • E. Recharge
- Divers cartes de paiements • Transfert d'argent
- Photos • P.V.A. • Billetterie • Librairie • Carterie
- Montres, bijoux, piles de montres • Divers bureautique • Gaz



La Chareyrade
Centriste & Biochimiste

Depuis 1963

07380 LA SOUCHE
Tél 04 75 37 30 84 - Fax 04 75 37 30 84
Mail soppreg@wanadoo.fr

SARL S.O.P.P.R.E.G.

SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités

- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie

www.spie.com

Valence 04 75 48 50 44 • Romans 04 75 70 22 03 • Montélimar 04 75 00 89 10




Yann Baracand
agent général d'assurance

Professionnels et Particuliers

Auto - Habitation - Santé - Placements - Retraite - Devis gratuit

Aubenas (07200) : 38 Bd St Didier
tél. 04 75 35 54 04

E-mail : aubenas@agence.generali.fr
www.generali-aubenas.fr

N° ORIAS : 07 620 425 consultable sur www.orias.fr



Des services pour l'eau et l'assainissement,
Des solutions de valorisation

Vidange de fosses, bacs à graisse - Débouchage, curage de canalisations
Recherche de fuites - Inspection vidéo - Etude de sols pour
l'assainissement non collectif - Traitement des boues

Lachapelle-sous-Aubenas - 04 75 36 91 94 www.alliance-env.fr



AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

GEO-SIAPP

www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com



La Forêt de l'Aventure
Expédition dans les arbres

PAINTBALL ADULTE JEUNE
ARCHERY BATTLE
LASERTAG EN FORÊT

ARDECHE BIO PAINTBALL NEW

04 75 89 09 09
06 23 75 49 40

dès 5 ans

www.ardecche-aventure.com www.ardecche-paintball.com
Route de Largentière RD 5 - 07380 JAUJAC



AVEC LE TEMPS s.a.r.l. d'architecture
Robert DUCHAMP architecte d.p.l.g.
41, rue Nationale 07120 RUOMS
TEL : 04.75.93.90.96
duchamp.2017@orange.fr

Les Stores du Vivarais

CHALENCON C. - MARCON R.

Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79

Services et Dépannages Informatiques



RG Informatique
Rodolphe Gaulupeau

Services et Dépannages Informatiques
pour Entreprises et Particuliers
à domicile

Tel : 06 18 65 13 24
Mail : rg.informatique@yahoo.fr

Rte de Largentière
07380 JAUJAC



Collecte - Trie - Valorise
www.plancher-recyclage.com

Z.I. Sud - 07170 Lavilledieu
04 75 94 31 75

Intermarché SUPER

LALEVADE Tél. 04 75 38 09 30



Location de véhicules



Ouvert de 8h30 à 19h30 **Tous les jours sauf le dimanche**

PÉPINIÈRES PLANCHER EURL

VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS

07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	63818,44	Résultat reporté-2014	73 019,80	Résultat reporté 2014	111 822,12	Subventions d'investissement	36 470,14
		Produits des services et ventes divers	36 892,41	Immob,incorpor, Subvention équipement versée (fds concours CDC)	9 920,55		
Charges de personnel	94 064,59	Impôts et taxes	89 262,38	Immob. corporelles	248 307,51	Emprunts et dettes assimilés	196 612,00
Autres produits Autres charges de gestion courante	36 715,50	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	8935,02	Immob. incorporelles		Dot. fonds divers et réserves	97 129,42
		Dot,subventions et participations	99 597,96				
Charges financières	30 957,20	Autres produits de gestion courante	59 252,00	Emprunts	87 359,92	Dépôt et caution	990,00
Charges exceptionnelles	12 132,62	Produits exceptionnels	4 795,43	Dotations	3 459,02	Excédent de fonct	100 071,12
Opération ordre	14 842,60						
		Travaux en régie	18 805,04	Travaux en régie	18 805,04	Opération ordre	12 132,62
TOTAL DEPENSES	237 688,35	TOTAL RECETTES	390 560,04	TOTAL DEPENSES	480 674,16	TOTAL RECETTES	443 405,30
Résultat de clôture			152 871,69	Résultat de clôture		37 268,86	
Résultat de clôture avec reste à réaliser			152 871,69	Reste à réaliser	9 904,00	Reste à réaliser	2370,00
				Résultat de clôture avec reste à réaliser	44 802,86		

BUDGET PRIMITIF 2016

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	61 770,00	Résultat reporté-2015	108 068,83	Résultat reporté 2015	37 268,86	Subventions d'investissement	165 672,00
		Produits des services et ventes divers	35 748,17	Immob,incorpor,	0,00		
Charges de personnel	88 810,00	Impôts et taxes	86 437,00	Immob. corporelles	445 860,00	Emprunts et dettes assimilées	119 000,00
Autres charges de gestion courante	37 376,00	Dot,subventions et participations	95 206,00	Subvention d'équip,	10 069,00	Cautions logements	500,00
Atténuation de produit (FNGIR)	30 407,00	Autres produits de gestion courante	64 700,00	Emprunts	37 576,00	Produits de cessions	1500
Charges financières	27 031,00	Atténuations de charges	7240,00	Dépenses imprévues	1708,14	Dot. fonds divers et réserves	37 484,14
Charges exceptionnelles		Produits financiers		Travaux en régie	15 000,00		
Dépenses imprévues	2574,00	Produits Exceptionnels	21 625,00			Affectation résultat	44 802,86
Virement à la section investissement	183 310,00	Travaux en régie	15 000,00	Reste à réaliser	9 904,00	Reste à réaliser	2370,00
Opération d'ordre	2747,00					Virement de la section de fonctionnement	183 310,00
						Opération d'ordre	2747
TOTAL DEPENSES	434 025,00	TOTAL RECETTES	434 025,00	TOTAL DEPENSES	557 386,00	TOTAL RECETTES	557 386,00

Compte-rendu

du Conseil municipal

SÉANCE DU 28 AOÛT 2015

1) Convention SDE 07 pour subventions travaux économie d'énergie

Le Conseil Municipal accepte la signature d'une convention avec le SDE 07 pour la valorisation des CEE (Certificat d'Economie d'Energie) et le versement d'une subvention à la commune par le SDE 07 pour tous travaux concernant des économies d'énergies sur un bâtiment communal.

2) Validation participation annuelle au SDE 07 pour les travaux d'électrification

A la demande de la perception de Thueyts, le Conseil Municipal valide le tableau récapitulatif des annuités à payer au SDE 07 jusqu'en 2024 pour participation aux travaux d'électrification, tableau récapitulatif remplaçant les conventions.

3) Décisions modificatives N°2 au budget primitif 2015

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives au budget 2015 concernant les articles 6554 en dépenses (+1 404 euros pour SDE 07 et SYMPAM) et 022 (- 1 404 euros).

4) Convention de prestation de services avec la Communauté de communes

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention de prestation de services avec la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour des renforts ponctuels avec remboursement du temps passé par les agents à Fabras.

5) Redevance occupation du domaine public

Vu les demandes de stationnement de camions pizzas ou autres sur le domaine public, le Conseil Municipal fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public d'un camion (sur 50 m²) à 15 euros par emplacement et par mois pour la période d'avril à septembre inclus, utilisation de 18 h à 23 h, payable trimestriellement.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2015

1) Modification des statuts de la CDC «Ardèche des Sources et Volcans» : prise de la compétence plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans » et la prise de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » par la Communauté de communes.

2) Modification des statuts de la CDC «Ardèche des Sources et Volcans» : prise de compétence «contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS07) uniquement pour le fonctionnement

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans » et la prise de la compétence « contribution au service départemental d'incendie et de secours (fonctionnement) » par la Communauté de communes.

3) Projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) proposé par le Préfet

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) présenté par Monsieur le Préfet de l'Ardèche prévoyant l'intégration de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans dans le projet de création d'une Communauté d'Agglomération autour d'Aubenas. Il demande au Préfet de l'Ardèche de revoir sa carte de SDCI en laissant seul, comme le permet la loi Notre du 7 Août 2015, la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans.

4) Demande de subvention à la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans» pour aménagement entrée de village (côté salle polyvalente)

Le Conseil Municipal sollicite une demande de subvention d'un montant de 25 000 euros auprès de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, sur les crédits inscrits au BP 2015, pour participer aux travaux d'aménagement de l'entrée du village côté salle polyvalente (agrandissement parking, ralentisseur zone 30...).

5) Travaux de voirie : montant supplémentaire à l'enveloppe annuelle communautaire

Le Conseil Municipal décide d'abonder de 31 007 euros par an l'enveloppe annuelle de la CDC attribuée à notre commune, soit 14 007 euros par an sur la période de 2016 à 2019 inclus, pour financer les travaux de voirie de notre commune, pour un montant total d'environ 220 000 euros TTC.

6) Tarif location appartement T3 «église»

Le Conseil Municipal décide de porter le loyer à 440 euros par mois pour l'appartement T3 n°2 de l'église, d'un commun accord avec le locataire et considérant les travaux réalisés et la mise à disposition d'un petit espace privatif extérieur.

7) Décisions modificatives n°3 au BP 2015

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2015, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

8) Dénomination des voies et numérotation des maisons

Le Conseil Municipal approuve le nouveau tableau de dénomination des rues et places publiques de la commune et système de numérotation métrique mis en place pour l'adressage des habitations.

9) Désaffectation et aliénation de chemins ruraux après enquête publique

Le Conseil Municipal approuve le rapport du Commissaire enquêteur sur l'enquête publique conjointe effectuée du 8 au 23 octobre 2015 concernant la désaffectation de certains chemins ruraux sans intérêt pour la commune.

10) Réhabilitation poulailler : demande de subvention DETR 2016 (désamiantage)

Le Conseil Municipal approuve le projet de désamiantage du poulailler pour un montant prévisionnel de 94 136 euros HT et sollicite toutes les subventions possibles pour cette affaire, notamment l'aide DETR 2016 de l'Etat.

11) Convention ATC avec le Conseil Départemental de l'Ardèche pour 2016

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention d'Assistance Technique aux Collectivités (ATC) avec le Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'année 2016 en remplacement de l'ATESAT effectuée auparavant par les services de l'Etat, pour un montant de 3,5 euros par habitants et par an.

12) Ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2016

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1er semestre 2016, et dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2015.

SÉANCE DU 24 MARS 2016

1) Compte de gestion 2015, compte administratif 2015 et affectation des résultats

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 totalement conforme avec le compte de gestion 2015 pointé par la perception de Thueyts (voir détails page 7 du présent Petit Fabrassou) et présentant un excédent de fonctionnement reporté de 108 068,83 euros.

2) Vote des trois taxes directes locales

Le Conseil Municipal fixe les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2016 comme suit : taxe d'habitation à 6,84 %, taxe foncière bâti à 13,78 % et taxe foncière non-bâti à 76,14 %.

3) Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016 avec reprise des résultats 2015, lequel s'équilibre en section de fonctionnement à 434 025 euros et à 557 386 euros en section d'investissement (voir détail page 7 du présent Petit Fabrassou).

4) Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2016, les subventions aux associations suivantes : ACCA de Fabras (170 €), association Drailles et Calades (810 €), association COLETTE BONZO (450 €), association LA GAF (425 €), SPA Lavilledieu (400 € adhésion obligatoire de 1 euro par habitant), association Cabar'yves (150 €), fondation du patrimoine (50 € adhésion obligatoire pour dossier église), amicale des pompiers (100 €), association des maires (90 €).

5) Obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'édification d'une clôture

Le Conseil Municipal décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable, à compter de ce jour, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme avec demande d'alignement lorsque ces clôtures se situent en limite du domaine public.

6) Acquisition de terrains La Chareyre-acte administratif

Le Conseil Municipal approuve l'achat aux consorts GINEYTS de 760 m² de terrain au quartier de La Chareyre pour un montant de 760 euros par acte administratif réalisé en Mairie, avec frais de vente supportés par l'acquéreur.

7) Vente de terrain le village - acte administratif

Le Conseil Municipal approuve la vente à monsieur Damien CARPENTIER d'une bande de terrain de 560 m² située en montant à Fabras le long de la RD 119 pour un montant de 560 euros par acte administratif réalisé en Mairie, avec frais de vente supportés par l'acquéreur.

8) Convention déneigement

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention tripartite concernant le déneigement des communes de Fabras et Saint Cirgues de Prades avec Monsieur BREYSSE Benoit, agriculteur de Prades, prévoyant également l'acquisition d'une nouvelle étrave pour le déneigement.

9) Eglise : lancement d'une troisième souscription

Le Conseil Municipal approuve le lancement d'une 3eme souscription auprès de la Fondation du patrimoine d'un montant prévisionnel de 17 400 euros HT prévoyant des travaux d'intérieurs (dalles en pierres, fixation des supports et peintures).

10) Désignation de deux représentants de la commune pour le PLUi

Le Conseil Municipal désigne Mr Cédric D'IMPERIO comme représentant titulaire et Mme Jacqueline MOULIN comme suppléante pour siéger à la commission PLUi de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

11) Création d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe (avancement de grade)

Considérant la possibilité d'avancement de grade pour un agent de la commune, le Conseil Municipal approuve la création d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe d'une durée hebdomadaire de 12 heures

12) Convention CDG07/ Commune de FABRAS relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention avec le centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017.

13) Aménagement/ sécurisation des abris bus - demande de subventions

Le Conseil Municipal approuve le projet de sécurisation des arrêts de car scolaires et la création d'abris bus à Combechaude, Bonneval et Les Plots, pour un montant total de 27 833 euros HT et sollicite l'aide financière à 60 % du Conseil Départemental de l'Ardèche.

SÉANCE DU 26 MAI 2016

1) Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'Aide au déneigement hiver 2015/2016

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental de l'Ardèche pour aide au déneigement des voiries communales pour l'hiver 2015/2016.

2) Création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe par avancement de grade

Considérant l'inscription d'un agent de la commune au tableau d'avancement de grade de 2016, le Conseil municipal approuve la création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe d'une durée hebdomadaire de 23,5 heures.

3) Mise en place d'un service de transport scolaire

Au vu des conditions demandées (règlement transport du Conseil Départemental de l'Ardèche), le Conseil Municipal sollicite la mise en place par le Conseil Départemental de l'Ardèche, d'un service de transport scolaire du village de Fabras vers l'école publique de Jaujac, dès les conditions d'éligibilité remplies par notre commune (plus de 5 enfants de plus de 5 ans...).

4) Demande de participation financière à l'école de Meyras

Au vu des éléments du dossier présenté par la commune de Meyras pour 3 enfants, le Conseil Municipal accepte le paiement de la participation scolaire 2014/2015 et 2015/2016 uniquement pour un enfant de la commune pour 243 euros par année scolaire et refuse le paiement pour les deux autres enfants, considérant la demande de la commune de Meyras comme non justifiée.

5) Embauche de personnel contractuel

Le Conseil Municipal approuve le recrutement de personnel en contrat à durée déterminée (agent non-titulaire ou contrat aidé) pour des missions ponctuelles de renforts ou pour les besoins du service.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2016

1) Décisions modificatives n°1 au budget primitif 2016

Le Conseil Municipal approuve de procéder aux réajustements des comptes à budget équivalent concernant des opérations comptables en fonctionnement et en investissement à la demande de la trésorerie de Thueyts.

2) Demande de subvention pour travaux isolation/ chauffage salle des associations

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au SDE 07 et à la DETR 2017 pour des travaux d'amélioration de l'isolation et la mise en place d'une pompe à chaleur réversible (chauffage/climatisation) pour la salle des associations (petite salle) pour un montant d'environ 25 000 euros HT.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2016

1) Modification des statuts de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la CDC Ardèche des Sources et Volcans afin de simplifier et ré-écrire sur la forme sans prendre de nouvelles compétences ses statuts. Cette modification statutaire est effectuée à la demande de la Préfecture pour pouvoir conserver l'éligibilité de notre CDC à la dotation DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) bonifiée.

2) Dépôt du Permis de construire pour réhabilitation ancien Poulailier

Le Conseil Municipal approuve le dépôt du permis de construire concernant la réhabilitation de l'ancien poulailier avec demande de création d'un restaurant et d'un boulodrome à vocation intercommunal.

3) Demande de subvention Réhabilitation/désamiantage Poulailier à la Région Auvergne-Rhône-

Alpes (AURA)

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention à la Région AURA, en complément des autres demandes de subventions déjà réalisées sur ce dossier, pour un accompagnement financier complémentaire de la Région sur ce dossier.

4) Demande de subvention cheminement piétons Echelette/les Plôts (RD5)

Le Conseil Municipal approuve les demandes de subventions à effectuer (Conseil Départemental de l'Ardèche, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Députée, Sénateur, Etat...) concernant le dossier de cheminement piétons le long du RD 5 (Echelette/les plots) pour un montant prévisionnel de 78 000 euros HT.

5) Renouvellement convention Assistance Technique aux Collectivités avec le Conseil Départemental de l'Ardèche

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention ATC pour l'année 2017 avec le Conseil Départemental de l'Ardèche pour bénéficier de l'ingénierie technique des services du CD 07 dans l'aide au montage de dossier pour la commune (mise aux normes arrêt de bus, cheminement piétons Echelette...).

6) Décisions modificatives n°2 au budget primitif 2016

Le Conseil Municipal approuve de procéder aux réajustements des comptes à budget équivalent concernant des opérations comptables en fonctionnement et en investissement à la demande de la trésorerie de Thueyts.

6) Ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2017

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1er semestre 2017, et dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2016.

Les délibérations du Conseil Municipal sont toutes consultables en Mairie aux jours et heures d'ouvertures au public



FRANCE RURALE

JARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE
Cave à vins - Produits régionaux

Pontier & fils

07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25

BOUCHERIE CHARCUTERIE ATHOGENNE

Produits naturels de fabrication artisanale



SARL MICHEL
07330 THUEYTS
TÉL 04 75 93 67 41

SPECIALITÉS :
Jambons crus, Saucissons
Saucisses fraîches
Maoche, Tripes, Pâtés



GERARD BRUN
PLÂTRERIE-PEINTURE-MAÇONNERIE

Aizac 07380 FABRAS - Tél. 04 75 93 23 49

★ **Pneumatic 2000**



R.N. 102 - 07380 LALEVADE

Tél. 04 75 38 02 57

E-mail : pneu2000.eurotyre@wanadoo.fr

07400 LETEIL

Tél. 04 75 49 29 24

★ RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL



Nicolas
JOURDAN

électricité générale

Installation
Chauffage électrique
Rénovation
Dépannage

nicolasjourdanelec@sfr.fr

Les Soulhets 07380 Fabras - Tél 04 75 93 34 94 Port 06 75 02 80 21

Samse LALEVADE

Quartier la Clape

07380 Lalevade d'Ardèche

Tél. 04 75 38 48 18 / Fax. 04 75 38 48 27

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
TOUS LES MATÉRIAUX
À VOTRE DISPOSITION

www.samse.fr



**L'Art des choix
en Granulats**

S. A A. D. C. E. G.

• CARRIERE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVES •
• DEMOLITIONS • TRANSPORTS • GOUDRONNAGE

515, rue des Tavelles
07170 LAVILLEDIEU

Tél. Bureau 04 75 94 39 52
Portable 06 85 52 30 64
Fax 04 75 94 38 48



Siège social :
Lalevade-d'Ardèche
Tél. 04 75 38 01 16

Dépôts :
Thueyts
Tél. 04 75 36 40 06
Pont-de-Labeaume
Tél. 04 75 38 05 10
Aubenas
Tél. 04 75 89 14 21
Rosières
Tél. 04 75 36 58 30

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Cayreyre

CHAREYRE & Fils



AMBULANCES - V.S.L. - POMPES FUNÈBRES
Véhicules climatisés

07380 PONT DE LABEAUME - Tél. 04 75 94 16 00

TAXIS

- Pont de Labeaume
- Thueyts
- Meyras



AUBENAS

Travaux Publics et Particuliers

Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex
Tél : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85
Email : satp07@satp07.fr



Décorations Florales

Patrick Bertrand

Route Jaujac - 07380 Prades
04 75 94 12 79 - 06 24 79 65 99
patrick.bertrand33@sfr.fr

S.A.R.L. Michel JAUFFRE

Le Couriol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

Maçonnerie - Charpente

Couverture - Terrassement

Travaux Publics - Rénovation

Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
Email : michel.jauffre@orange.fr

Ets BEAUME

Scierie et négoce de bois



le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

www.Ardechimm.com

AGENCE
Pierre-François

07380 LALEVADE D'ARDECHE
Tél 04 75 38 09 74 ou 06 75 62 64 85

Réhabilitation du Poulailler



12

Petit historique du site :

Le premier poulailler (celui écroulé se trouvant côté caserne et plate-forme de déchets verts) fut construit à la fin des années 60, d'une superficie de 800 m² pour une capacité de 7 000 poules. Il s'écroula sous le poids de la neige en 1986 avec remboursement aux propriétaires pour reconstruire ou débarrasser...malheureusement aucune des deux solutions ne fut mise en place par les propriétaires...Avec le temps, les couvertures ont été volées, il ne reste que les armatures en ferrailles, ce bâtiment n'ayant pas de dalles béton au sol. Début des années 70, un nouveau poulailler fut construit côté rivière (celui que nous connaissons actuellement), sur une surface de 1 100 m² au sol et une capacité de plus de 12 000 poules...Après de nombreuses plaintes de voisinage concernant les odeurs insupportables, l'exploitation cessa en 1990 et le poulailler resta malheureusement ainsi, à l'abandon...jusqu'au compromis de vente signé par notre commune à l'automne 2001 avec les propriétaires pour monter un dossier de réhabilitation de ce site. Après rétractation des propriétaires fin 2001, la commune porta l'affaire au tribunal pour non-respect du compromis de vente. Après diverses expertises sur l'amiante notamment, et plus de douze années de procédures (2001-2013 car à chaque fois que la commune gagnait, les propriétaires faisaient systématiquement appel du jugement...), la commune obtient enfin un jugement définitif (sans que les propriétaires puissent faire appel) en sa faveur avec condamnation des anciens propriétaires et remboursement de tous les frais engagés par la commune...une bien belle victoire après toutes ces années perdues en procédures....

Enfin une réhabilitation et un désamiantage !

Avec cette victoire sur la propriété foncière fin 2013, depuis plus de deux ans, la commune a travaillé sur le financement de cette réhabilitation avec un désamiantage total du site. Grâce au soutien de l'Etat (27 000 euros

obtenus en septembre 2016), du Conseil Départemental de l'Ardèche (31 000 euros obtenus en décembre 2016), de notre assurance Generali (21 000 euros obtenus en juin 2016), la commune a obtenu 80 % de subventions, pour financer le désamiantage (pour un coût total estimé à pratiquement 100 000 euros HT) et pourra ainsi régler une bonne fois pour toute le sort de cette « verrue » dans notre si beau paysage....

Ainsi, durant environ 3 semaines (fin janvier/début février 2017) une entreprise dûment agréée de la Drôme va procéder au désamiantage de ce site, travail sensible et très technique. A l'issue de ce travail, il ne restera que la dalle et la partie bâti en moellons, à l'extrémité côté Echelette.

Une reconversion pleine d'espoirs et d'ambitions !

En parallèle à cette réhabilitation, la commune a déposé un permis de construire pour la réalisation d'un restaurant et d'un boulodrome. Le restaurant, avec terrasse sur les coulées basaltiques, sera de type « bistrot de pays » avec un appel à candidature assez large, permettant de trouver la ou les bonnes personnes pouvant répondre aux objectifs de qualité et de sérieux qui seront demandés par la commune dans le cadre de la mise en gérance de ce lieu (la commune sera propriétaire des murs, qu'elle louera à un gérant qui créera ainsi son fonds de commerce). La recherche de subventions et de partenaires financiers a d'ores et déjà commencé pour permettre la réalisation de ce projet. Concernant le boulodrome, ce projet a vocation intercommunale, sera porté par notre communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour venir remplacer le vieux et humide boulodrome existant à Saint-Pierre de Colombier qui est actuellement loué par la CDC et qui réunit plus de 300 utilisateurs potentiels de notre secteur. Le dossier et les recherches de subventions seront réalisés par notre communauté de communes dès 2017.





Les POGNES et le témoignage de Marie Madeleine, une "pognarde" belge infiltrée en terre ardéchoise.

Salut les Fabrassous...

Si je ne me trompe pas ... ce vendredi 5 août, mes amis " Pognards ", autrement dit les vendeurs de pognes, commencent une rude journée !

Je ne pourrai être présente, mais je suis de tout cœur avec vous tous et vous adresse ce petit message !

Donc, aujourd'hui

- je ne boirai pas ma petite tasse de café avant de me mettre en route avec mon amie Jackie ,

- je ne verrai pas Nicole plonger sa tête dans les cartons et faire une répartition des pognes suivant un calcul savant dont elle seule, a le secret...

- je ne verrai pas la place de Jaujac avec son petit marché du vendredi

- je ne tiendrai pas la " boîte métallique " accueillant les bogues ardéchoises.

- je ne serai pas aux côtés de René pour le guider dans ses manœuvres à risque, le haillon de sa voiture ouvert....Ferrat.... sera- t-il là avec sa Montagne...????

- je ne boirai pas de petits blancs

- je ne verrai pas Odile au "besoin " si urgent qui la propulse à tout moment dans la nature ardéchoise ... tellement, elle aura récolté des " tomates " sur son chemin...

- je ne conduirai pas la voiture d' Isabelle, qui parfois a besoin d'une " taxiwomen " pour monter le petit col...

- je ne verrai pas le pompier fabrassou se désaltérer avec de l'anis

- je ne ferai pas une halte aux Plots, à la Brasserie chez " René " où le vin et le pastis coulent à flot, le tout accompagné de saucisson ardéchois et saveurs du terroir.

- je ne mettrai pas un petit bout de tissu au poignet des Pognardes, signe de notre solidarité féminine... et de ralliement.

Alors à vous toutes et tous si dévoués que la journée soit bonne, et vendez bien les pognes, ce sera la fête !

Je vous embrasse tous !

Marie - Madeleine ...la Pognarde belge infiltrée.

Gilbert RENOU FAIT PARAÎTRE UN NOUVEL OUVRAGE Trois questions à l'auteur :

Petit Fabrassou – Dis nous Gilbert, à quatre fois vingt ans, un troisième livre aussi rapidement c'est de la boulimie ?

GR -Mais non ! Deux jours en moyenne pour accoucher d'une page, c'est laborieux. Et mes vingt ans quadruplés ne m'autorisent guère d'autres activités que d'être assis ou couché. Sans pétanque ni télé ou presque, que me reste-il ? Cultiver mes jardins : à l'extérieur, le potager, et à l'intérieur... le rêve.

Petit Fabrassou Ce nouvel opus est il différent des précédents ? Aborde t il les mêmes thèmes ?

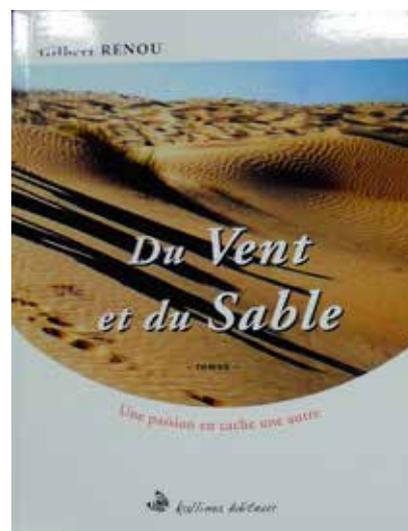
GR- La seconde partie du premier livre dénonce les épreuves tragiques d'adolescents à l'échelle mondiale pendant la dernière guerre, en contre-point de la première partie plutôt autobiographique et drôle. Les mêmes ambitions planétaires pour le second roman, seulement il s'agit là de souffrance de l'environnement, qu'il soit mondial ou local. Le troisième, beaucoup plus psychologique que les précédents, traque, de l'enfance à la vieillesse, les démêlés d'un hurluberlu avec la gente féminine. Rien à voir avec l'auteur, je rassure. Plutôt des images-miroir inversées de souvenirs perso !

Petit Fabrassou - Alors maintenant quel sera le sujet du prochain best seller fabrassou ?

GR- best-seller ? Vaut mieux en sourire. Mais fabrassou, oui ! Fabras et le château du Pin se trouveront au centre de deux aventures, à cent cinquante ans de distance. Comme les précédents, un fond historique et l'illustration de l'éternelle alternance des opinions et des situations. Rien d'absolu, tout est relatif ! Le crédo du physicien, en somme...

A NOTER . Le livre de Gilbert Renou est disponible :

Auprès de l'auteur, au point presse de Jaujac ou à la FNAC d'Aubenas.



Nicolas CHABANIS Diagnostic Immobilier	
DPE - Electricité - Gaz - Amiante Plomb - Termites - ERNMT Loi Carrez/Boutin Assainissement non collectif	<p>☎ : 06 38 04 94 08 ✉ : contact@diag07.fr 🌐 : www.diag07.fr</p>

MAÇONNERIE PIERRES		CARRELAGE TOITURE
SARL Fabien BERTRAND		Tel : 06 25 30 81 31
15, calade de La Chareyre 07380 Fabras		Mail : sarl.fbertrand@orange.fr Site Web : www.sarl-fbertrand.jimdo.com

Chateau du Pin



ARMAND GUÉRIN - Noire Bobèche

Humour au château du Pin

Humour : c'est le thème des manifestations organisées en 2016 au château du Pin, histoire d'affirmer liberté et création dans un monde secoué par la barbarie ! Celui aussi des Estivales inaugurées le 16 juillet en présence de Cédric D'Império, Président de notre communauté de communes, maire de Fabras, et de nombreux élus, notamment Bernadette Roche et Jérôme Dalverny, conseillers départementaux, et de Sébastien Etienne, nouveau directeur de la Culture pour le Département. Une inauguration ponctuée d'une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Nice.

L'humour ? Les visiteurs – plus de 700 venus d'Ardèche ou d'ailleurs – en redemandent, séduits par la diversité et la qualité des oeuvres. A commencer par les jeunes du Centre de loisirs intercommunal de Fabras avec deux journées d'ateliers arts plastiques au Pin. Dans le cadre de la Semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes initiée par le Ministère de la Culture et le Sénat, les élèves des collèges du Portalet (Largentière) et Maryse Condé (Guadeloupe), présentent leurs oeuvres sur les faïsses. Venue de Roanne,

une classe de terminale Environnement et Paysage planche joyeusement dans les jardins. Idem pour les étudiants en licence protection et valorisation du patrimoine historique et culturel du Pradel (antenne de la fac de géographie de Grenoble)... Autant d'activités créatrices pour une pédagogie ludique, complétées par la participation au week-end « Mon Pays, ma Fête », organisée par le Pays d'Ardèche méridionale : initiation à la sculpture en voile de béton puis, avec l'association Des Pierres et des Liens, découverte des fresques de l'église de Fabras. Et, en partenariat avec l'association Drailles et Calades, la visite à l'automne du site du Pin.

Côté expositions, Jean-Pierre Blanpain, qui vit en Isère, offre ses « Péchés capiteux », à l'ironie acidulée, charmeuse, mordante. On retrouve ses peintures dans le château et les jardins.

Le sculpteur drômois Claude Merle a choisi de travailler sur la condition humaine face à la mort, avec une installation à l'humour forcément très noir, sur le thème d'une veillée funèbre telle qu'elle se pratiquait il y a quelques années encore.

Patricia Nikdad (d'origine iranienne, elle vit en Bourgogne), à travers des gravures d'une extrême finesse, offre un panorama miniature où l'érotisme se fait humour et rêve. A découvrir, à scruter à la loupe, caché dans le Cabinet de curiosités !

Armand Guérin, récent savoyard, s'est joint à eux avec une pléiade de sculptures, des têtes en raku. Ses « Noires Bobèches » conjuguent humour, infinie simplicité, aspiration à des au delà peut-être meilleurs.

Dans la salle des gardes, Martine Diersé, présente une série de sculptures en grès émaillé, notamment avec « Madame est servie ! », où, sur le thème mythologique de Diane et Actéon, elle travaille sur le thème de la métamorphose : la transformation de l'humain en animal, en végétal, en minéral.

Enfin, avec « Les Bouffons de la Peinture »,



CLAUDE MERLE Comtesse

toile monumentale de Colette Bonzo, nous plongeons dans la bataille qui, dans les années 1960, opposait partisans de l'art abstrait et de l'art figuratif. A travers des documents d'époque et un album paru aux Éditions du Pin, on retrouve aussi « L'Abstract-Stress », énorme canular pseudo médical monté par Colette Bonzo et son mari médecin, Elie Bontzolakis. Canular qui eut des répercussions jusqu'en Allemagne, en Italie et aux Etats-Unis.

Humour toujours avec, en août, le spectacle en chansons de la compagnie ardéchoise Les Zokaz : « Chichis et grands sentiments », un tralala drolatique qui remporte un vif succès.

Si l'on ajoute la participation aux manifestations organisées par le Ministère de la Culture, « Journées européennes du Patrimoine » et « Rendez-vous au jardin », de mai à novembre, on ne chôme pas au Pin. Et c'est tant mieux !

Christian Bontzolakis



MARTINE DIERSÉ - Diane et Actéon



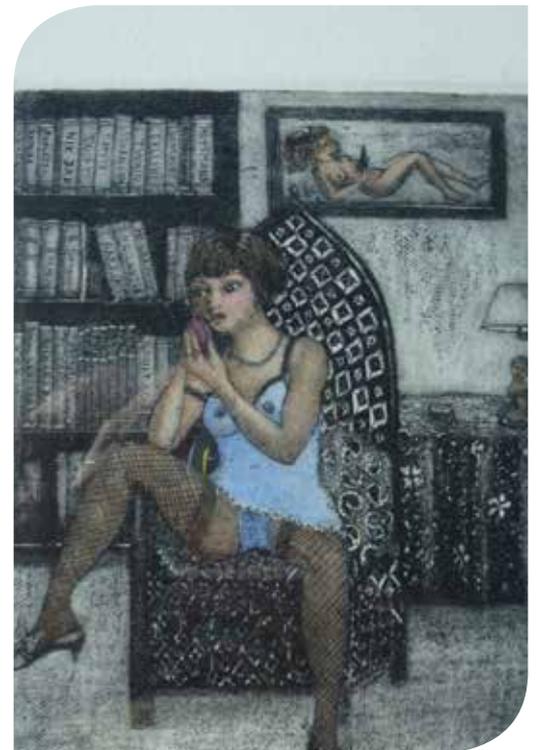
LES ZOKAZ



JEAN-PIERRE BLANPAIN - Paresse



COLETTE BONZO les Bouffons



PATRICIA NIKDAD



TERMINALE LYCÉE ROANNE

Coin des Assos



REPAS CHEVEUX D'ARGENT

Le repas à l'auberge "Retour aux sources" à Meyras a clôturé la saison 2015-2016. Une première réunion, le 5 octobre après-midi, doit être suivie ultérieurement d'une assemblée générale qui déterminera s'il y a lieu de poursuivre les activités du foyer dans la mesure où le noyau actif se réduit comme peau de chagrin. Pour donner un peu de vigueur à l'association, le président fait appel aux jeunes anciens.



16

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU LOCAL DES CHASSEURS

Avant la reprise d'activité de nos sympathiques chasseurs début septembre, quelques travaux d'amélioration du local communal situé à La Chareyre, et mis à disposition des chasseurs ont été réalisés : mise en place de carrelage pour faciliter le nettoyage et mise en place d'un radiateur pour améliorer le confort. Rappelons aux habitants que la chasse a lieu chaque année de début septembre à mi-janvier, tous les samedis et dimanches. Pour Fabras, la chasse permet d'éliminer 40 à 50 sangliers chaque année.

CABAR'YVES

Le 28 mai 2016 l'association Cabar'Yves a organisé une soirée repas, spectacle et dansante avec Michelle Bluzet et Jacques Sénégas qui ont interprété les plus beaux duos de la chanson française d'une façon magistrale.

Cent convives apprécierent aussi le repas servi et dansèrent jusqu'à tard dans la nuit.

Le samedi 24 septembre 2016, comme le dit la presse, énorme succès pour la soirée "Cabaret" :

Avec les ravissantes Ludy's show girls, sur des danses tirées de la comédie musicale « Roméo et Juliette » et du « Paradis latin »

L'excellent Nicolas Richardouin avec les chansons de Daniel Balavoine et les succès des années 70 et 80 repris en cœur par le public

La magnifique Sonia Cadat a chanté des standards américains et français avec entre autres le titre « J'ai deux amours » de Joséphine Baker qui a mis en valeur sa voix et sa plastique

Joël Mouraret a présenté le spectacle et nous a saupoudré ses numéros sous le regard médusé des spectateurs



Enfin le Cabar'Yves nous a offert ses Parodies Burlesques avec « la Belle Andalouse », « pas de Boogie Boogie », « Carnaval » et Madame Sarfati, pas celle de Marseille, mais sa sœur jumelle de Fabras, accompagnée de son fils Gasparounet et de son âne

Le tout clôturé par une ovation du public, sous une lumineuse Samba de Patrick Sébastien.



L'ASSOCIATION « DES PIERRES ET DES LIENS »

L'Association « Des Pierres et des Liens » a 2 ans! Pendant ces 2 années, plus de 400 personnes ont assisté aux concerts organisés à l'église. Les bénévoles de l'association ont restauré le mobilier de la sacristie et participé à deux journées de piquetage des enduits intérieurs de l'église; ils ont également assuré des visites à l'occasion des Journées du Patrimoine et offert à l'issue de chaque concert des pâtisseries « maison » et des boissons.

Nous comptons sur vous pour continuer à soutenir notre action en faveur de la restauration des fresques du XVI^e siècle récemment découvertes, d'une importance capitale pour le patrimoine de notre commune.

CONTACTS :

despierresetdesliens@orange.fr

<https://despierresetdesliens.wordpress.com/>

Restauration Eglise Saint-Pierre

Ouverture de la 3^{ème} souscription auprès de la Fondation du Patrimoine (bon de souscription disponible en mairie) :

www.fondation-patrimoine.org/15388

LA G.A.F. : REPRISE DES ACTIVITES EN DEMI TEINTE

Comme chaque année La GAF a réuni en fin de saison 2015/ 2016 tous ses adhérents mais aussi les sympathisants pour un repas festif qui s'est déroulé le 10 juin dans une ambiance très joyeuse histoire de terminer la saison en beauté.

La reprise des cours s'est effectuée le 21 septembre dernier.

Françoise Rigal reste la " coach" très assidue ; 14 inscriptions ont été enregistrées. Merci à ce propos aux habitués qui permettent la continuité des activités du club. Rappelons que la gym est un bon moyen d'entretenir la santé, la souplesse et l'équilibre. Les cours ont lieu tous les mercredi entre 19 h et 20 h. Il est bien sûr possible de rejoindre La GAF en cours d'année.

Contact Serge Radenac 0475380791.



DRAILLES ET CALADES : LE NOUVEAU BUREAU

Drailles et calades a tenu son assemblée générale dans la salle des associations le vendredi 15 octobre à 20 h 00, malgré un temps défavorable une trentaine de personnes était présente. Le président a annoncé la bonne vitalité de l'association avec ses nombreuses sorties mais aussi avec la qualité apportée à l'entretien des chemins. Les finances, quant à elles sont bien maîtrisées. Après discussions et dialogues, la nouvelle constitution du bureau à été arrêtée. Guy Fargier reste Président, Claudette Chambouleyron devient Vice Présidente en remplacement de Yves Lesaint démissionnaire, Odile Rivière se maintient au poste de secrétaire avec en adjointe Agnès Teyssier. Dany Radenac prend le poste de trésorière et Myriam Leboucher celui de trésorière adjointe. Le président confirme que les Fabrassous étaient toujours attentifs à l'entretien des chemins et de nombreux bénévoles ont participé à la journée débroussaillage du 21 mai. Sur la photo souvenir (page 1) une belle brochette de quelques participants souriants etune débroussailleuse toute neuve. Merci à tous les acteurs de ces journées indispensables.



4 SEPTEMBRE 2016 LA FETE DE DRAILLES ET CALADES

La journée festive et champêtre organisée par Drailles et Calades toute la journée du 4 septembre a connu un joli succès avec beaucoup de monde sur les trois moments importants de cette longue journée. Les Fabrassous et d'autres ont commencé de bonne heure et de bonne humeur la randonnée sympa autour de Fabras histoire de se replonger dans ses sentiers pleins de charme avec en prime la visite du château du Pin et de ses jardins . Une trentaine de personnes ont participé à cette sortie. Puis le temps passant ce fut le repas tant attendu avec la bombine de Alain Chambouleyron. Pas moins de 90 personnes ont pu déguster ce plat typiquement régional dans une ambiance très chaleureuse. A 15 h les activités ont repris avec le concours de boules qui a réuni 26 doublettes réparties sur le village. Gérard Brun et Patrick Fornaciari ont été les grands gagnants de ce concours.

Merci à Drailles et Calades et à ses bénévoles pour la très bonne organisation de la journée.

AMBIANCE DE FETE AU REPAS DES ANCIENS

Dimanche 4 décembre, la salle polyvalente avait pris un air de fête pour le repas de fin d'année offert par le CCAS aux Fabrassous de plus de 70 ans. 47 personnes (y compris les accompagnants) se sont retrouvés autour de la table. Le maire, ravi de ces retrouvailles, a souhaité la bienvenue à tous en précisant en quelques phrases ce qui avait été réalisé sur la commune en 2016 ainsi que les projets pour la nouvelle année. Le maire a par ailleurs rendu hommage à ceux qui nous avaient quitté en cours d'année. Le repas, préparé avec talent par le traiteur Raynaud d'Aubenas, fut le moment des échanges et de la convivialité. La présentation des plats a été entrecoupée par Mélodie 07 avec des chansonnettes, des blagues mais aussi des parodies désopilantes. Chacun a pu se quitter le cœur bien content de ces moments de pur plaisir essentiels à la vie du village. Merci au CCAS pour la parfaite organisation. A noter que pour l'année prochaine, l'attribution des colis ne concernera que les plus de 75 ans uniquement.

Coin du CCAS

18



FETE D'ÉTÉ DU CCAS

Très belle journée ensoleillée et vif succès pour la fête du village organisée par le CCAS dimanche 6 août. Au programme de la journée : le concours de pétanque qui a rassemblé 34 doublettes avec la victoire de Romain et Stéphane POMPÉE. Pendant ce temps l'association Déambull proposait aux jeunes et moins jeunes de nombreux jeux en bois sur la place des cerisiers. Après ces efforts vint l'apéritif, toujours le bienvenu, puis le repas concocté avec talent par Chabal. Son jambon grillé préparé à l'ancienne a ravi plus d'un palais puisque 174 convives ont été inscrits à ce repas, presque un record, La soirée dansante a remporté un bon succès grâce au concours du DJ David Volle, avec beaucoup de monde sur la " piste ". En fin de soirée ce furent les résultats de la tombola et ses jolis lots.

Merci au CCAS pour la parfaite organisation de cette journée et un très grand merci également aux donateurs qui la veille ont participé à l'achat des pognes. Ils ont été cette année particulièrement généreux.

CINEMA AU VILLAGE

Cela est devenu presque une habitude, Le cinéma « près de chez soi » que propose La maison de l'image d' Aubenas nous a livré ce samedi 5 novembre un excellent film de Daniele Thompson "Cézanne et moi" . Cézanne et Zola deux personnalité qui possèdent le culte profond de l'amitié. Leur destinée sera différente mais jamais ils ne cesseront de s'aimer. Les deux Guillaume Canet et Gallienne sont excellents, les images, les photos et la mise en scène ne le sont pas moins. L'assistance, n'était pas très nombreuse (environ 25 personnes) mais la qualité du film a été soulignée.

Rappelons que cette projection s'inscrit dans le cadre de l'opération "cinéma au village" en partenariat avec le PNR .Merci au CCAS pour l'organisation de cette soirée. Deux autres programmations sur la commune seront prévues en 2017 .



SOIRÉE THÉÂTRALE AVEC EXPRESSION

Le CCAS proposait en ce samedi 9 avril une soirée théâtrale à la salle polyvalente à 18 h. La troupe de l'association Expression de Montpezat, troupe que nous connaissons bien à Fabras, présentait une comédie drôle et fort d'actualité, " votez pour elle ". Les six comédiens présents sur scène ont interprété leurs personnages avec conviction dans des situations inattendues et singulières, mais le monde électoral réserve bien des surprises. Le public, pas assez nombreux selon les organisateurs a cependant apprécié la pièce profitant ainsi d'un moment de détente fort bienvenu.



Le carnet

NAISSANCES



BOURDELIN Jeanne, Plantemel, née le 06/08/2015, de Jérôme BOURDELIN et Lucie ROME



BONNETON VALETTE Tao, Combechaude, né le 26/09/2015, de Romain BONNETON et Bénédicte VALETTE



ALEXIS Violette, Le Pin, née le 13/10/2016, de Francki ALEXIS et Bertille ROBIN



GRENERON Lilou, Les Plots, née le 28/12/2015, de Sylvain GRENERON et Laetitia BELETEAU



CRUS Célian, le Vert, né le 19 /01/2016, de Romain CRUS et Amélie LOIRE



QUINONERO Ashley, Plantemel, née le 29/03/2016, de David QUINONERO et Alexia FAUQUE



FARGIER Emilie, Bonneval, née le 13/08/2016, de Nicolas FARGIER et Hasna CHAMI



BAPTÊME RÉPUBLICAIN

GARAUD Madèn, Pont de la Vigne, le 06/03/2016

MARIAGES



STERIN Emilie et HUARD Nicolas, La Fasilie, le 18/07/2015



DESPLANCQUES Eric et TAULEIGNE Lise, le village, le 14/05/2016



GUYOMARD Rachel et BERTRAND Fabien, La Chareyre , le 09/07/2016

DÉCÈS

HAMON Jean, 65 ans, rue Claude Moulin, décédé le 03/01/2016

MOULIN Yvonne, 91 ans, l'Estival, décédée le 20/02/2016

MOURARET Zoë, 89 ans, Les Soulhets, décédée le 08/05/2016

MERCIER André, 73 ans, le village, décédé le 29/06/2016

AIGOUI Georges, 71 ans, le Claux, décédé le 14/07/2016

OLLIER Georgette, 81 ans, le village, décédée le 26/11/2016

Infos pratiques

Fabras en chiffres

Superficie: 752 ha

Altitude: 460 m

Population: 407 habitants
(chiffre INSEE au 01/01/2017)

Secrétariat de mairie

Tél. 04 75 94 10 76 - Fax 04 75 94 19 46

Email : fabras@wanadoo.fr

Site internet : www.fabras.com

Ouvert au public

Mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Permanence du Maire

Mardi matin de 9h à 12h

ou sur rendez-vous

Ordures ménagères

Collecte de la poubelle jaune

(couverture jaune)

Elle a lieu tous les 15 jours le jeudi en point de regroupement.

Collecte des ordures ménagères non-recyclables

(couverture marron)

Elle a lieu 1 fois par semaine en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

Collecte des encombrants

Inscription obligatoire à la Communauté de Communes (à effectuer au 04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com), collecte limitée à 2/3 gros encombrants par inscription.

Tournée 2017:

8 février, 17 mai, 8 novembre.

Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Calendrier complet sur

www.ardechedessourcesetvolcans.com

Centre aéré

de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi dans les locaux de la salle polyvalente de Fabras.

Renseignements et inscriptions (obligatoire):

- à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans au 04 75 89 01 48, l'après-midi ou au 06 14 66 88 00 ou par mail : centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com.

Associations de la commune

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 2^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes âgées au foyer avec divers jeux de société et goûter.

Président : Gilbert RENOU

Vice-présidente : Monique GUNDELACH

Trésorière : Marie-Henriette FUCHET

Trésorière adjointe : Nicole CHAMBOULEYRON

Secrétaire : Claudine BRIOUDE

Secrétaire adjoint : Pierre FUCHET

DRAILLES ET CALADES

Président : Guy FARGIER

Vice-présidente : Claudette CHAMBOULEYRON

Secrétaire : Odile RIVIÈRE

Secrétaire adjointe : Agnès TEYSSIER

Trésorière : Dany RADENAC

Trésorière adjointe : Myriam LÉBOUCHER

Entretien des sentiers de randonnée.

Organisation de randonnées.

ASSOCIATION DE CHASSE

Président : Jean-Paul POURRET

Vice-président : André CARPENTIER

Secrétaire : Damien CARPENTIER

Trésorier : Jean SEUZARET

DES PIERRES ET DES LIENS

Présidente : Raymonde VERNIÈRE

Secrétaire : Martine DIERSE

Trésorier : Jean-Paul ANDREUX

Encourager et soutenir la rénovation de l'église de Fabras. Valoriser le patrimoine et le faire connaître. Organiser des événements culturels. despierresetdesliens@orange.fr

site : despierresetdesliens.kazeo.com

CABAR'YVES

Président : Yves DEMAILLY

Vice-président : Marc BOLLAT

Secrétaire : Danielle DEMAILLY

Secrétaire adjointe : Nicole DHEILLY

Trésorier : Paul DHEILLY

Propose des spectacles de cabaret : initiations, parodies, transformistes burlesques, chansons et danses.

LA GAF

(Gymnastique Associative de Fabras)

Président : Serge RADENAC

Secrétaire : Jackie MOULIN

Trésorier : Luc TAULEIGNE

Organise une séance de gymnastique une fois par semaine à la salle polyvalente, le mercredi à 19h.

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Président : Christian BONTZOLAKIS

04 75 38 05 26

Propose des animations culturelles au château du Pin, organisation de spectacles d'habitants.

contact@chateaudupin.org

Site internet : www.chateaudupin.org

Dates à retenir pour 2017

Vœux du Maire : dimanche 15 janvier 2017 à 11 heures à la salle polyvalente de Fabras

Dates élections 2017 :

• Elections présidentielles : 1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017 ; 2^{ème} tour-dimanche 7 mai 2017

• Elections législatives : 1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017 ; 2^{ème} tour-dimanche 18 juin 2017

FABRAS EN DIRECT

pour retrouver les dernières informations et manifestations :
www.fabras.com

et pour recevoir la newsletter de Fabras Info, veuillez transmettre
à la secrétaire de mairie votre adresse internet à
fabras@wanadoo.fr.